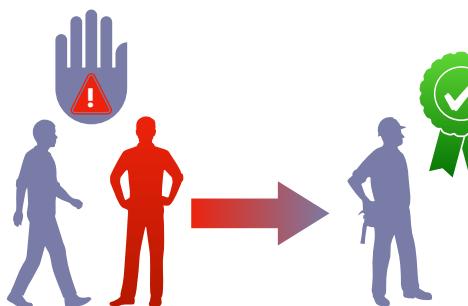




DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX



IDENTIFIER



ÉVALUER

PREVENIR

PROTÉGER



CONFORMITÉ



Mise à jour annuelle,
conseil permanent.



COMMENT ?

D U E R P : Nous intervenons **chez vous**, identifions et évaluons les risques dans votre entreprise, puis nous vous remettons un rapport de prévention normé avec le suivi de l'évolution grâce à notre scoring des risques. Vous n'aurez plus qu'à faire signer votre Document Unique à vos salariés.

INTERETS ?

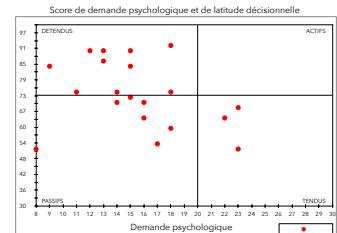
Améliorer les conditions de travail dans l'entreprise.
Réduire les accidents du travail.
Diminuer le coût des accidents du travail.



DUERP & RPS

RPS : Nous vous envoyons un questionnaire que vous nous retournez rempli, après traitement nous vous remettrons votre rapport RPS avec un graphique exclusif de positionnement des réponses : un véritable outil d'analyses managériales.

Cet OUTIL, permet, quelque soit l'activité, de connaître, d'évaluer et de comprendre l'état d'esprit des salariés, collaborateurs... dans l'entreprise.



DUERP & RPS :

POUR QUI ?

Toutes les entreprises d'au moins 1 salarié. (Stagiaires et apprentis compris)

POURQUOI ?

Respecter l'obligation légale : Risque pénal et amende pouvant aller de 1.500 € jusqu'à 3.000 € en cas de récidive.

En cas d'accident du travail les conséquences peuvent aller jusqu'à 3 ans de prison et 45.000 € d'amende pour l'employeur.

Se protéger et protéger ses salariés.

Souvent demandé par les banques pour obtenir des prêts...

QUAND ?

Tous les ans.

CONTACT ?

Vous pouvez nous contacter en nous retournant le coupon ci dessous ou par courriel en nous fournissant les indications demandées dans le coupon à l'adresse suivante : h.deloce@deloceconsultants.com



Nom de la société :

Nombre de salariés :

Nom :

Prénom :

Telephone :

Courriel :

Adresse :



DUERP & RPS

DELOCHE CONSULTANTS
Franck DELOCHE
1 rue Perrot
25360 CÔTEBRUNE